



**Séance extraordinaire du conseil municipal  
Le 25 mai 2022, 8 h 45 à la salle Lavoie-St-  
Laurent de l'hôtel de ville et par webinaire**

## **ORDRE DU JOUR**

- 1 Lecture et acceptation de l'ordre du jour**
- 2 Périodes de commentaires et de questions portant sur les sujets de l'ordre du jour**
  - 2.1 Aucun
- 3 Approbation du procès-verbal
- 3.1 Aucun
- 4 Dossiers de la mairie
- 4.1 Aucun
- 5 Dossiers de la direction générale et de la greffe
- 5.1 Aucun
- 6 Dossiers de la trésorerie
- 6.1 Aucun
- 7 Dossiers de l'urbanisme
- 7.1 Aucun
- 8 Dossiers du développement économique et tourisme
- 8.1 Aucun
- 9 Dossiers de loisir, culture et vie communautaire**
  - 9.1 Représentant de la Ville de Carleton-sur-Mer auprès du Réseau Biblio de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- 10 Dossiers des travaux publics
- 10.1 Aucun
- 11 Dossiers de la sécurité publique
- 11.1 Aucun
- 12 Prochaine séance
- 12.1 Aucun
- 13 Autres sujets
- 13.1 Aucun
- 14 Tour de table du conseil
- 14.1 Aucun
- 15 Période de commentaires et de questions**
- 16 La levée de la séance**





**VILLE DE CARLETON-SUR-MER  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'AVIGNON**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Carleton-sur-Mer tenue le 25 mai 2022, 20 h, par webinaire**

**Étaient présents :** M. Régis Leblanc, conseiller  
M. Esteban Figueroa, conseiller  
Mme Sylvie Tremblay, conseillère  
Mme Denise Leblanc, conseillère

**Quorum : le quorum est constaté.**

**Monsieur Jean-Simon Landry, maire suppléant, préside la séance.**

**Est également présent à la séance : Antoine Audet, directeur général et greffier**

**LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

**22-05-124 LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est PROPOSÉ par M. Esteban Figueroa  
Et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire tenue le 25 mai 2022 soit accepté en laissant le point varia ouvert.

**DOSSIERS DE LOISIR, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

**22-05-125 REPRÉSENTANT DE LA VILLE DE CARLETON-SUR-MER AUPRÈS DU RÉSEAU BIBLIO DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Carleton-sur-Mer est membre du Réseau Biblio Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine par l'entremise de la bibliothèque Gabrielle-Bernard-Dubé;

CONSIDÉRANT QU'UN représentant de la Ville de Carleton-sur-Mer doit être nommé afin de représenter la Ville auprès du Réseau Biblio Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine;  
POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Denise Leblanc  
et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que monsieur Régis Leblanc, conseiller municipal au siège no. 1, soit nommé représentant de la Ville de Carleton-sur-Mer auprès du Réseau Biblio Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, et ce, jusqu'à avis contraire.

**LA LEVÉE DE LA SÉANCE**

**22-05-126**

**LA LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 9:00, M. Régis Leblanc propose la levée de la séance.

Accepté.

---

Mathieu Lapointe  
Maire

---

Antoine Audet  
Directeur général et greffier